

COMU1BA

2014 - 2015

Bachelier en information et communication

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **comu1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	6
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	10
- Programme type	11
- COMU1BA - 1er bloc annuel	11
- COMU1BA - 2e bloc annuel	13
- COMU1BA - 3e bloc annuel	15
Informations diverses	16
- Conditions d'admission	16
- Pédagogie	18
- Evaluation au cours de la formation	18
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	18

COMU1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'homme est un être de communication. Pour informer, expliquer, transmettre des connaissances, il invente sans cesse des supports, des machines, des dispositifs de communication. Comme les techniques qui les véhiculent, ses messages prennent ainsi des formes toujours nouvelles. Les études universitaires en communication allient la maîtrise théorique et analytique aux apprentissages de techniques professionnelles de haut niveau.

Au terme du premier cycle, vous

- disposerez de solides connaissances dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- aurez reçu une formation aux disciplines de base de l'information et de la communication ;
- aurez appris à travailler seul ou en équipe sur des questions de plus en plus complexes ;
- serez capable de communiquer dans deux langues étrangères.

Votre profil

La curiosité et la précision sont les qualités essentielles qui vous seront demandées. Il faut appliquer à un environnement dans lequel nous baignons des méthodologies qui permettent de mettre en place des dispositifs d'analyse des processus de communication.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- le journalisme (écrit, radio, télé, multimédia) ;
- les relations publiques, la communication interne, la communication externe, l'intervention d'entreprise, la communication politique, la publicité sociale, la vulgarisation scientifique, la sensibilisation, la prévention, l'éducation aux médias, la formation par les médias ;
- l'animation et la communication culturelle, le multimédia, l'analyse des médias, la recherche et l'enseignement, etc.

Votre programme

Le programme comprend une formation générale en sciences économiques, sociales et politiques, ainsi qu'une formation spécifique en information et communication.

Le bachelier vous offre

- de solides connaissances dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- une formation aux disciplines de base de l'information et de la communication ;
- une initiation aux méthodes de recherche et aux problématiques des grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication socio-éducative, relations publiques, analyse des médias) ;
- des méthodes pédagogiques diversifiées : travaux pratiques, résolution de questions de communication, écriture communicationnelle, etc.

Au terme du bachelier, vous poursuivrez par un Master en information et communication.

COMU1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Masters en information et communication pour, au terme du master, **devenir un spécialiste de l'information et de la communication, ayant développé une capacité de mise à distance critique et les compétences requises pour contribuer aux enjeux contemporains de communication et au développement réfléchi des champs professionnels**, tel est le défi que l'étudiant bachelier en information et communication se prépare à relever.

Le programme de bachelier en information et communication propose à l'étudiant d'acquérir deux grands types de compétences :

- Des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles.
- Des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication.

Ne pas passer par cette phase de déconstruction avant d'apprendre un métier de l'information ou de la communication enfermerait l'étudiant dans l'application de pratiques professionnelles qu'il ne serait pas capable de faire évoluer. La formation universitaire vise dès le bachelier à apprendre à l'étudiant à réinventer le métier qu'il exercera dans le futur.

Pour y parvenir, le programme des trois années de bachelier progresse d'une formation essentiellement centrée sur des cours d'initiation aux sciences humaines, vers une formation centrée sur la compréhension des processus de communication et sur la connaissance des différents métiers, de leurs contextes et de leurs contraintes. Ce parcours reflète la nature interdisciplinaire de la communication. Les emprunts à d'autres disciplines de sciences humaines, permettant de comprendre les interactions sociales (philosophie, psychologie, sociologie, économie, droit, sciences politiques, ...) conduisent également à la maîtrise des cadres de pensée et d'analyse propres à la communication.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relative au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il poursuivra sa formation dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en oeuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- **Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).**
- **Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).**

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en information et communication :

AAS1. Maîtriser et mobiliser de manière critique un socle de savoirs (théories, concepts, méthodes, outils, auteurs) en communication dans ses différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) indispensables pour analyser des situations/problématiques de communication.

AAS1.1. Maîtriser de manière critique les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) des théories du champ des sciences de l'information et de la communication et les mobiliser dans les processus d'analyse de la communication sociale et interpersonnelle.

AAS1.2. Maîtriser et mobiliser de manière critique les fondements de différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) qui permettent de comprendre des situations de communication.

AAS1.3. Maîtriser et mobiliser de manière critique des principes de bases et des règles juridiques clefs qui guident les démarches dans le secteur de la communication et des médias dans une perspective interdisciplinaire.

AAS1.4. Maîtriser et mobiliser de manière critique les concepts et théories de base dans le domaine de la gestion, de l'économie et des sciences politiques.

AAS2. Maîtriser les méthodologies, leur cadre conceptuel et leurs outils, qui permettent de mettre en place des dispositifs d'analyse des processus de communication, les mobiliser de manière pertinente pour réaliser une analyse critique et les confronter à des situations/problématiques de l'information et de la communication.

AAS2.1. Analyser les messages, les contenus et les discours réalisés dans tous types de médias, de genres et de supports physiques :

- en mobilisant les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) du champ des sciences de l'information et de la communication,
- en appliquant la méthodologie de l'analyse du contenu et de la critique textuelle,
- en intégrant les théories et outils communicationnels appris dans les différentes disciplines de base,
- en analysant l'exactitude du message, ses capacités expressives et symboliques et/ou son efficacité communicative.

AAS2.2. Identifier, décrire et percevoir les relations, entre les acteurs, les procédures de travail, les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support. Ces relations sont de plusieurs types : socio-économiques, symboliques, politiques, etc.

AAS2.3. Mobiliser avec pertinence les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support.

AAS2.4. Identifier les principes psychologiques de base mis en oeuvre dans les processus de communication et les mobiliser de manière pertinente en situations concrètes.

AAS2.5. Analyser les possibilités que des langages différents (texte parlé et écrit, les signes typographiques, les images fixes et animées, les dessins et le son) et des médias différents (graphiques, imprimés, de l'audio-visuel et multimédia) mettent à la disposition du créateur des messages.

AAS2.6. Transférer à d'autres secteurs, spécialisés ou non, la capacité de lire de manière critique les discours médiatisés.

AAS3. Appréhender les grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication d'organisation, entreprises et institutions, les médias, l'art, la culture, l'éducation) et analyser des problématiques de communication spécifiques à ces grands domaines.

AAS3.1. Définir et identifier les structures, les fonctions et les processus dans lequel les médias de masse et les industries culturelles jouent un rôle.

AAS3.2. Dans le domaine de la communication d'organisation : identifier et analyser les phénomènes et processus de communication dans leur lien avec les notions d'organisation et d'action organisée et en regard des différentes formes et stratégies de communication d'organisation.

AAS3.3. Dans le domaine du journalisme et de la presse : faire preuve d'une connaissance de leur histoire ; appréhender leurs dimensions sociale, économique, politique et symbolique ; identifier et analyser différents types de récits et de productions journalistiques (belges et internationaux).

AAS3.4. Dans le domaine de la communication culturelle et socio-éducative : analyser l'impact qu'exerce un système médiatique sur les représentations et comportements sociaux et appréhender les fonctions professionnelles de diagnostic, formalisation, conception et évaluation.

AAS3.5. Dans le domaine de la communication institutionnelle et en entreprise : identifier et décrire les principes de base de la communication institutionnelle et d'entreprise ainsi que des relations publiques.

AAS4. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences de l'information et de la communication, et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS4.1. Faire preuve d'une connaissance approfondie des bases épistémologiques en sciences sociales.

AAS4.2. Appliquer l'analyse et les techniques de recherche des sciences sociales et humaines à la réalité sociale et culturelle et ses manifestations au travers de l'opinion publique.

AAS4.3. Maîtriser une variété de méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et les mobiliser de manière rigoureuse (dans une démarche appliquée).

AAS4.4. Maîtriser une variété de méthodes et techniques de recherche centrées sur les différentes approches des productions, des usages, des pratiques, des effets et des processus de communication.

AAS4.5. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages et revues scientifiques) dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

AAS4.6. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos de phénomènes sociaux et humains.

AAS5. Développer de compétences communicationnelles, techniques et professionnelles spécifiques

AAS5.1. Démontrer une maîtrise de base dans l'écriture communicationnelle : connaître et se positionner devant les diverses formes d'écriture et mobiliser les diverses démarches d'écriture en ayant intégré leurs exigences avec un regard critique.

AAS5.3. Faire preuve de créativité dans la mise en Œuvre personnelle de pratiques d'expression.

AAS5.2. Communiquer dans deux langues étrangères, en ayant une bonne maîtrise des différents registres relatifs aux sciences de l'information et de la communication.

AAS5.4. Utiliser les technologies numériques et multimédias pour systématiser les sources d'information et des documents, créer des messages de communication multimédia et analyser les effets sociaux découlant de l'utilisation de ces technologies.

AAS6. Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse, critique et ouverte la place et les contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine, afin d'élaborer une prise de position personnelle et de pouvoir s'engager en tant que citoyen actif responsable.

AAS6.1. Analyser la fonction sociale et historique de l'industrie des médias et des technologies de la communication et de leurs produits, ainsi que leur capacité à construire une réalité médiatisée.

AAS6.2. Analyser, en mobilisant les outils pertinents, de manière rigoureuse, critique et ouverte de grandes questions de l'actualité de la communication/médiatique.

AAS6.3. Evaluer l'impact culturel et social du discours médiatisé.

AAS6.4 Rechercher, identifier et sélectionner de manière critique l'information pour développer des contenus sur les défis et les dilemmes de la société contemporaine.

AAS6.5. Evaluer le traitement des médias concernant les défis et les dilemmes de la société contemporaine en analysant particulièrement la rigueur dans le traitement des données et l'engagement dans la construction d'une société juste.

AAS6.6. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos de la place et des contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en information et communication comporte une majeure de 150 crédits et une mineure (ou des cours au choix) de 30 crédits.

La majeure se compose d'un tronc commun facultaire et de cours spécifiques en information et communication. Le tronc commun, partagé par l'ensemble des programmes de bachelier de la faculté ESPO, vise à favoriser l'orientation progressive et à fournir une formation enrichie de l'apport de l'ensemble des disciplines relevant de la faculté ESPO. Elle comprend des cours, des séminaires et des travaux (individuels ou collectifs). Les cours spécifiques introduisent progressivement l'étudiant aux théories et aux méthodes des sciences de l'information et de la communication tout en les sensibilisant à leurs principaux secteurs : le journalisme, la communication d'organisation, les médias, la culture et l'éducation.

COMU1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (32 crédits)

o LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine <i>au Q2 chez P. Tilly</i>	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q	x		
o LCOPS1115	Economie politique <i>au Q2 chez A. Khatibi</i>	Tanguy Isaac, Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LCOPS1124	Philosophie <i>au Q1 chez N. Monseu</i>	Nathalie Frogneux, Danielle Lories, Stéphane Mercier (supplée Danielle Lories), Christophe Perrin	30h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale <i>au Q2 chez G. Pleyers</i>	Coralie Buxant (supplée Olivier Corneille), Olivier Corneille, Guy Lories, Gordy Pleyers	30h	5 Crédits	2q	x		
o LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains <i>au Q1</i>	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil, Hugues Draelants, Grégoire Lits (supplée Jean De Munck)	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x		

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LESPO1114	Sciences politiques <i>au Q1 chez P. Baudewyns</i>	Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Gaëlle Pellon, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q	x		

○ Sciences religieuses (2 crédits)

1 parmi :

⌘ LTECO2201	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Hans Ausloos	15h	2 Crédits	2q		x	
⌘ LTECO2202	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	Benoît Bourjine	15h	2 Crédits	1q		x	
⌘ LTECO2203	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q		x	

○ Information et communication (78 crédits)

○ LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	2q	x		
○ LCOMU1124	Information et communication	Philippe Marion	30h+20h	6 Crédits	1q	x		
○ LCOMU1126	Anthropologie de la communication	Gérard Derèze, Alain Reyniers	30h	5 Crédits	2q	x		
○ LCOMU1211	Information et communication : approche sociologique et éthique	Benoît Grevisse	30h	5 Crédits	2q		x	
○ LCOMU1212	Méthodes de recherche en communication : approches qualitatives	Gérard Derèze	30h+15h	5 Crédits	1q		x	
○ LCOMU1222	Littérature et société	Benoît Denis (suppléante Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q		x	
○ LCOMU1224	Structures socio-économiques des médias	Frédéric Antoine	30h+10h	5 Crédits	2q		x	
○ LCOMU1312	Technologies multimédia	Thierry De Smedt, Benoît Macq	30h	5 Crédits	1q		x	
○ LCOMU1223	Séminaire d'écriture communicationnelle	Frédéric Antoine	10h+20h	6 Crédits	1 + 2q			x
○ LCOMU1313	Narratologie	Joëlle Desterbecq (suppléante Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q			x
○ LCOMU1315	Méthodes de recherche en communication : approches quantitatives	Frédéric Antoine, Sarah Sepulchre	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q			x
○ LCOMU1323	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse	30h	4 Crédits	1q			x
○ LCOMU1325	Communication et organisation	François Lambotte	30h	4 Crédits	2q			x
○ LCOMU1328	Médias, cultures et éducation	Sarah Sepulchre, Patrick Verniers	30h	4 Crédits	1q			x
○ LCOMU1327	Analyse sémio-pragmatique des médias	Baptiste Campion (suppléante Philippe Verhaegen)	30h+10h	5 Crédits	2q			x
○ LCOMU1235	Séminaire transversal en communication	Frédéric Antoine	10h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LCOMU1335	Séminaire transversal en communication	Frédéric Antoine, Andrea Catellani	10h	2 Crédits	1 + 2q			x

○ Informatique et méthodes en information et communication (16 crédits)

○ LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
○ LCOMU1125	Séminaire de travail universitaire en information et communication	Andrea Catellani, Luc Courtois, null SOMEBODY, Pierre Tilly	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q		x	
○ LCOMU1127	Informatique, communication et multimédia	Jean Couwenbergh, Thierry De Smedt	20h+10h	5 Crédits	2q	x		

Bloc
annuel

1 2 3

o Droit (9 crédits)

o LESPO1122	Fondements du droit public et privé <i>au Q1 chez C. Romainville</i>	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Céline Romainville, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LCOMU1322	Droit des médias et de la communication	François Jongen	30h	4 Crédits	1q			x

o Formation en langues (15 crédits)

o LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie <i>au Q2</i>	Catherine Avery (supplée Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriet, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q	x		
o LANGL1333	General English	Dominique François (coord.), Colleen Starrs	30h	3 Crédits	1 + 2q		x	
o LANGL2433	English Communication Skills	Aurélie Deneumoustier (coord.), Marie Duelz (coord.), Claudine Grommersch, Marielle Henriet, Sandrine Mulkers	30h	3 Crédits	1q			x

o Deuxième langue étrangère (6 crédits)

L'étudiant choisit et garde la même langue durant son programme de bachelier

⊗ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LESPA1330	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 1	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza	45h	3 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LNEER1230	Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1	Hilde Bosmans, Hilde Bufkens, Valérie Dachy (coord.), Katrien De Rycke, Isabelle Demeulenaere, Sara Jonkers, Caroline Klein, Marie- Laurence Lambrecht, An Neven, Chloé Reuliaux, Lutgarde Schrijvers, Mariken Smit, Marie-Paule Vanelderen, Marianne Verhaert	30h	3 Crédits	1 ou 2q		x	
⊗ LALLE1331A	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LESPA1331	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 2	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 ou 2q			x

							Bloc annuel		
							1	2	3
⌘ LNEER1333	Nederlands voor communicatiewetenschappen - intermediair niveau - deel 2	Valérie Dachy, Jean-Luc Delghust, Jolien Evers (supplée An Neven), Dag Houdmont (supplée Valérie Dachy), An Neven (coord.)	30h	3 Crédits	2q			x	

o Option

L'étudiant choisit : soit une mineure dans la faculté des Sciences économiques, sociales et politiques, soit dans une faculté des sciences humaines. Toute autre mineure ou ensemble de cours au choix la remplaçant doit être approuvé par le responsable du programme. A répartir à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

<input type="radio"/>	Option (15 crédits)	N.		Crédits			x
<input type="radio"/>	Option (15 crédits)	N.		Crédits			x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant complète son programme en choisissant :

- une mineure (30 crédits), à répartir sur les deux dernières années de son programme de bachelier. Les mineures organisées au sein de la Faculté ESPO ou dans d'autres départements de Sciences humaines sont acceptées d'office dans le programme de bachelier en information et communication. Toute autre mineure hors sciences humaines peut être proposée par un étudiant. Le responsable de programme du bachelier en information et communication a la responsabilité d'approuver ou de refuser celle-ci.

* mineures avec critères d'accès

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lanti100i>]
- > Mineure en architecture et villes [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-larch100i>]
- > Mineure en criminologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcrim100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcucr100i>]
- > Mineure en culture scientifique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcusc100i>]
- > Mineure en développement et environnement [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ldevn100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lecon100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-langl100i>]
- > Mineure en études de genre [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgenr100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lfran100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lneer100i>]
- > Mineure en géographie (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgeog100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgesa100i>]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgesb100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-larke100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lchin100i>]
- > Mineure en langues et cultures orientales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lori100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lisp100i>]
- > Mineure en psychologie et éducation (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lpsp100i>]
- > Mineure en sciences biomédicales (ouverture) (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-wsbim100i>]
- > Mineure en sciences de l'éducation (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lfopa100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsoca100i>]
- > Mineure en statistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lstat100i>]
- > Mineure en théologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PROGRAMME TYPE

COMU1BA - 1er bloc annuel

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines

● LCOPS1115	Economie politique <i>au Q2 chez A. Khatibi</i>	Tanguy Isaac, Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1 ou 2q
● LCOPS1124	Philosophie <i>au Q1 chez N. Monseu</i>	Nathalie Frogneux, Danielle Lories, Stéphane Mercier (supplée Danielle Lories), Christophe Perrin	30h	5 Crédits	1 ou 2q
● LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale <i>au Q2 chez G. Pleyers</i>	Coralie Buxant (supplée Olivier Corneille), Olivier Corneille, Guy Lories, Gordy Pleyers	30h	5 Crédits	2q
● LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains <i>au Q1</i>	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil, Hugues Draelants, Grégoire Lits (supplée Jean De Munck)	40h	5 Crédits	1 ou 2q
● LESPO1114	Sciences politiques <i>au Q1 chez P. Baudewyns</i>	Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Gaëlle Pellon, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q

o Information et communication

● LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	2q
● LCOMU1124	Information et communication	Philippe Marion	30h+20h	6 Crédits	1q
● LCOMU1126	Anthropologie de la communication	Gérard Derèze, Alain Reyniers	30h	5 Crédits	2q

o Informatique et méthodes en information et communication

● LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q
● LCOMU1125	Séminaire de travail universitaire en information et communication	Andrea Catellani, Luc Courtois, null SOMEBODY, Pierre Tilly	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q
● LCOMU1127	Informatique, communication et multimédia	Jean Couwenbergh, Thierry De Smedt	20h+10h	5 Crédits	2q

o Formation en langues

o LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie au Q2	Catherine Avery (suppléeacute;e Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriet, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q
-------------	---	--	-----	-----------	------------

COMU1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine <i>au Q2 chez P. Tilly</i>	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q
-------------	---	-------------------------------	-----	-----------	----

o Sciences religieuses

1 parmi :

⊗ LTECO2201	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Hans Ausloos	15h	2 Crédits	2q
⊗ LTECO2202	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	Benoît Bourjine	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO2203	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q

o Information et communication

○ LCOMU1211	Information et communication : approche sociologique et éthique	Benoît Grevisse	30h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1212	Méthodes de recherche en communication : approches qualitatives	Gérard Derèze	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LCOMU1222	Littérature et société	Benoît Denis (supplée Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1224	Structures socio-économiques des médias	Frédéric Antoine	30h+10h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1312	Technologies multimédia	Thierry De Smedt, Benoît Macq	30h	5 Crédits	1q
○ LCOMU1235	Séminaire transversal en communication	Frédéric Antoine	10h	2 Crédits	1 + 2q

o Droit

○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé <i>au Q1 chez C. Romainville</i>	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Céline Romainville, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q
-------------	---	--	-----	-----------	---------

o Formation en langues

○ LANGL1333	General English	Dominique François (coord.), Colleen Stars	30h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------------	--	-----	-----------	--------

o Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit et garde la même langue durant son programme de bachelier

⊗ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LESPA1330	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 1	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1230	Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1	Hilde Bosmans, Hilde Bufkens, Valérie Dachy (coord.), Katrien De Rycke, Isabelle Demeulenaere, Sara Jonkers, Caroline Klein, Marie-Laurence Lambrecht, An Neven, Chloé Reuliaux, Lutgarde Schrijvers, Mariken Smit, Marie-Paule Vanelderen, Marianne Verhaert	30h	3 Crédits	1 ou 2q

o Option

L'étudiant choisit : soit une mineure dans la faculté des Sciences économiques, sociales et politiques, soit dans une faculté des sciences humaines. Toute autre mineure ou ensemble de cours au choix la remplaçant doit être approuvé par le responsable du programme. A répartir à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

<input type="radio"/>	Option (15 crédits)	N.		Crédits	
-----------------------	---------------------	----	--	---------	--

COMU1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Information et communication**

○ LCOMU1223	Séminaire d'écriture communicationnelle	Frédéric Antoine	10h+20h	6 Crédits	1 + 2q
○ LCOMU1313	Narratologie	Joëlle Desterbecq (supplée Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1315	Méthodes de recherche en communication : approches quantitatives	Frédéric Antoine, Sarah Sepulchre	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q
○ LCOMU1323	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse	30h	4 Crédits	1q
○ LCOMU1325	Communication et organisation	François Lambotte	30h	4 Crédits	2q
○ LCOMU1328	Médias, cultures et éducation	Sarah Sepulchre, Patrick Verniers	30h	4 Crédits	1q
○ LCOMU1327	Analyse sémio-pragmatique des médias	Baptiste Campion (supplée Philippe Verhaegen)	30h+10h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1335	Séminaire transversal en communication	Frédéric Antoine, Andrea Catellani	10h	2 Crédits	1 + 2q

o Droit

○ LCOMU1322	Droit des médias et de la communication	François Jongen	30h	4 Crédits	1q
-------------	---	-----------------	-----	-----------	----

o Formation en langues

○ LANGL2433	English Communication Skills	Aurélie Deneumoustier (coord.), Marie Duelz (coord.), Claudine Grommersch, Marielle Henriët, Sandrine Mulkers	30h	3 Crédits	1q
-------------	------------------------------	---	-----	-----------	----

o Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit et garde la même langue durant son programme de bachelier

⊗ LALLE1331A	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LESPA1331	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 2	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 ou 2q
⊗ LNEER1333	Nederlands voor communicatiewetenschappen - intermediair niveau - deel 2	Valérie Dachy, Jean-Luc Delghust, Jolien Evers (supplée An Neven), Dag Houdmont (supplée Valérie Dachy), An Neven (coord.)	30h	3 Crédits	2q

o Option

L'étudiant choisit : soit une mineure dans la faculté des Sciences économiques, sociales et politiques, soit dans une faculté des sciences humaines. Toute autre mineure ou ensemble de cours au choix la remplaçant doit être approuvé par le responsable du programme. A répartir à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

○	Option (15 crédits)	N.		Crédits	
---	---------------------	----	--	---------	--

COMU1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2014 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- **Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- **Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un **test d'orientation**.

PÉDAGOGIE

L'apprentissage est tant théorique qu'appliqué, grâce à la réalisation de nombreux travaux et à l'intégration des thématiques dans la résolution et l'analyse de questions de communication. Immerger les étudiants dans cette réalité constitue l'objectif des « activités relais », qui accompagneront les étudiants tout au long de leurs trois années de formation initiale.

En Bac 1, ces activités permettront essentiellement aux étudiants de se familiariser avec les théories et les auteurs, ainsi qu'avec les grands secteurs de l'univers de la communication.

En Bac 2, les activités entraîneront les étudiants à la découverte des différents mondes de la communication, et en particulier de celui des médias. Ceux-ci feront l'objet de rencontres, de visites et d'analyses spécifiques. Des voyages d'études seront organisés dans ce cadre. Les activités relais sensibiliseront aussi les étudiants aux grandes questions de l'actualité médiatique et fourniront des outils pour la comprendre. Enfin, les activités accompagneront les étudiants dans la maîtrise de démarches appliquées de recherches qualitatives.

En Bac 3, les étudiants seront amenés à personnaliser des pratiques d'expression et à découvrir de l'intérieur le domaine de la communication vers lequel ils se destineront en Master. La compréhension de l'actualité de la communication sera poursuivie. Par ailleurs, les activités relais encadreront aussi les étudiants dans des travaux appliqués d'enquêtes ou d'études quantitatives dans le domaine de la communication.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des examens écrits et oraux visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une évaluation continue. En outre, l'utilisation d'outils pédagogiques multimédias permet un apprentissage partiellement à distance qui inclut régulièrement des procédures d'auto-évaluation.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Le bachelier en information et communication a directement accès au master du même nom dispensé par toute institution universitaire de la Communauté française de Belgique.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en information et communication aura en principe accès aux Masters organisés par d'autres Départements de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes. En cas de crédits manquants, ceux-ci pourront être rattrapés soit en les ajoutant au programme de Master (si le nombre de crédits manquants ne dépasse pas 15), soit en effectuant une année complémentaire/préparatoire avant d'entrer en Master.

Parmi les masters UCL (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL, citons:

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une [Année d'études préparatoire au master en philosophie](#)),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Frédérique Antoine](#)

Jury

Président du Jury de la 1ère année : **Philippe Verhaegen**

Secrétaire du Jury de la 1ère année : **Marie-Paule Kestemont**

Président du Jury des 2ème et 3ème années : **Benoît Grevisse**

Secrétaire du Jury des 2ème et 3ème années : **Thierry De Smedt**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Frédérique Rotsaert**